

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**




**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires en Côte-d'Or

édition 2022

**AU SERVICE DES PROJETS
DES TERRITOIRES**

Au service des élus
et des habitants

L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT) a été créée le 1^{er} janvier 2020

Elle résulte d'un engagement pris par le **Président de la République** à l'occasion de la première conférence nationale des territoires, celui d'un **accompagnement renforcé de l'État** pour répondre aux besoins des **collectivités territoriales**, notamment dans les territoires ruraux.

L'ANCT a pour mission, en tenant compte des particularités, des atouts et des besoins de

chaque territoire, **de conseiller et de soutenir les collectivités et leurs groupements** dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets. L'agence consacre ainsi une vision ascendante de l'aménagement et de la cohésion des territoires, l'initiative revenant pleinement aux collectivités territoriales.

Pour cela, l'agence intervient selon trois modalités :

- la contractualisation avec les collectivités autour d'un plan d'actions issu d'un diagnostic partagé;
- la déclinaison des programmes nationaux, organisés autour de la politique de la ville, de la ruralité ou du numérique;
- et la réponse «sur mesure», ou accompagnement «cousu-main» en complémentarité avec les ressources locales en ingénierie, l'agence disposant par ailleurs de moyens propres et pouvant solliciter tous les services et opérateurs de l'État.

Au plan local, le gouvernement a fait le choix de ne pas sur-ajouter une structure supplémentaire. Afin de déployer une action au plus près des territoires, **le préfet de département est le point d'entrée des demandes des collectivités**, avec une vocation de **chef d'orchestre** pour mobiliser les ressources locales, voire nationales.

En Côte-d'Or, une déléguée territoriale adjointe a été nommée; il s'agit de la **directrice départementale des territoires**.

Cette plaquette a pour vocation de vous présenter l'offre de service de **l'ANCT** et la manière dont vous pouvez solliciter son appui pour recueillir vos besoins.



FRANCK ROBINE

- Préfet de la Côte-d'Or
- Délégué territorial de l'ANCT



L'ANCT propose une approche sur mesure et réellement différenciée pour accompagner les projets des collectivités territoriales en fonction de leurs enjeux spécifiques.

Pour ce faire, **l'ANCT facilite l'accès des porteurs de projets** aux différentes formes d'ingénierie territoriale (stratégique, juridique, financière et technique), qu'elle recense localement ou met à disposition via les partenaires opérateurs ou bien ses propres marchés d'ingénierie.

Au quotidien, la délégation territoriale de l'ANCT est chargée de recevoir et d'orienter les sollicitations.

Elle anime le partenariat local, mobilise et coordonne l'ingénierie disponible pour vous apporter les moyens et les clés du développement de vos projets et répondre aux nouveaux enjeux des territoires. 

FLORENCE LAUBIER

Directrice départementale des territoires
Déléguée territoriale adjointe de l'ANCT



LES DOMAINES D'INTERVENTION DE L'ANCT

L'ANCT a vocation à s'adresser à toutes les collectivités territoriales et à leurs groupements, en particulier aux territoires les plus fragiles, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux.

Ses domaines d'interventions portent sur :

- l'accès aux services publics,
- l'accès aux soins,
- la revitalisation des centres bourgs,
- la mobilisation pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- la transition écologique, le développement économique,
- le développement des usages du numérique.

L'action de l'agence repose sur un principe de subsidiarité : elle intervient en complémentarité et non en concurrence par rapport aux différentes offres d'ingénierie existantes au niveau local.



LES PROGRAMMES SUIVIS EN CÔTE-D'OR

- **France service** : 24 structures labellisées en Côte-d'Or,
- **Petites Villes de Demain** : 14 villes et 11 EPCI retenus dans le département,
- **Territoires d'industries** : un territoire identifié en Côte-d'Or,
- **Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE)** : 14 contrats signés dans le département.



24

structures labellisées en Côte-d'Or

France Services



1

territoire identifié en Côte-d'Or

Territoires d'industries



14

villes et 11 EPCI
retenus dans le département



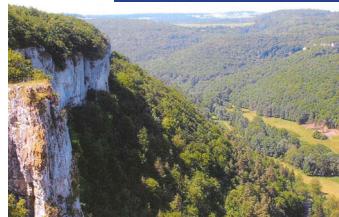
Petites villes de demain



14

CRTE
signés dans le département

CRTE



LES SERVICES MOBILISABLES ET LES PARTENARIATS

L'ANCT au plus près des territoires

- Quel que soit le mode d'intervention de l'agence (programme d'appui, contrats de cohésion, accompagnement de projets complexes sur-mesure), **l'ANCT déploie son action au plus près des territoires**. Ainsi le préfet de la Côte-d'Or est le délégué territorial de l'agence et la directrice départementale des territoires, la déléguée territoriale adjointe.

- Par ailleurs, pour garantir une bonne information des élus et partenaires locaux, le législateur a prévu la création dans chaque département d'un comité local de cohésion territoriale (CLCT).

- **Le CLCT de Côte-d'Or**, créé par l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2020 **a été installé sous la présidence du préfet le 16 décembre 2020**.

- **Ce comité a un rôle d'orientation des travaux** de l'agence dans le département et il en définit notamment la feuille de route. Il réunit des représentants de l'État et ses établissements publics partenaires de l'ANCT, des représentants des collectivités territoriales et des acteurs locaux de l'ingénierie territoriale.



L'ANCT, une fonction d'ensemblier utile aux projets des collectivités

- **Le délégué territorial de l'ANCT mobilise les compétences locales** nécessaires au sein des services de l'État, de ses opérateurs (Anah, Anru, Ademe, banque des territoires, Cerema) et des acteurs de l'ingénierie volontaires pour participer au projet (agence technique départementale, SICECO, CAUE, EPFL, PNR, chambres consulaires etc).

- Si nécessaire, il mobilise une expertise de l'ANCT au niveau national ou via ses propres marchés d'ingénierie.

- Dans ce cadre, un partenariat avec l'offre d'ingénierie technique du Conseil départemental de la Côte-d'Or est notamment mis en place.

- **Le délégué territorial de l'ANCT articule et coordonne les interventions** des différentes parties prenantes, dans le respect de leurs compétences et attributions respectives afin de s'assurer de la bonne réponse aux orientations définies dans sa feuille de route et d'un appui adapté aux besoins des collectivités. Il recense et facilite également l'accès à des crédits d'ingénierie.

POURQUOI SAISIR L'ANCT ?

L'ANCT accompagne les territoires selon leurs besoins :

- dans un accompagnement de **projets complexes**,
- dans le cadre des **programmes d'aménagement du territoire initiés par l'État**,
- dans le cadre de l'élaboration de **pactes territoriaux**.

COMMENT SAISIR L'ANCT ?



Vous pouvez saisir la
délégation territoriale

à l'adresse courriel



anct21@cote-dor.gouv.fr

contacter l'ANCT de Côte-d'Or via QRCode





POUR EN SAVOIR PLUS



Retrouvez toutes les informations sur l'ANCT,
le fonctionnement de la délégation territoriale
et ses modalités de saisine

sur le site de l'ANCT



<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr>

accessible par QRCode



sur le portail des services de l'État en Côte-d'Or

<http://www.cote-dor.gouv.fr/agence-nationale-de-la-cohesion-des-territoires-r3493.html>

accessible par QRCode



LES DISPOSITIFS D'AIDES



Réalisez vos
projets locaux



Trouvez
des aides

Tous les appels à projets portés par l'ANCT,
ainsi que d'autres aides, sont disponibles sur le portail :

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>

accessible par QRCode



Cette plateforme centralise des centaines de dispositifs et
permet de cibler les dispositifs selon les thématiques de vos projets.



EXEMPLE DE SAISINE DE L'ANCT DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Une collectivité a un projet
complexe pour lequel
elle ne dispose pas
d'ingénierie adaptée

Saisine du guichet unique de l'ANCT
au moyen d'un formulaire de présentation du projet via l'adresse courriel :

**Projet éligible à un accompagnement
de l'ANCT**

**Existence d'une offre
d'ingénierie adaptée**

Présentation du projet par la collectivité
au comité technique
de la délégation territoriale

Réorientation du projet
vers la structure compétente et
information de la collectivité

**Étude du besoin par le comité
technique et proposition
d'un suivi adapté**

**Désignation d'un chef de projet
et d'une équipe projet**
qui accompagnera la collectivité
au fur et à mesure de l'avancement
du projet et selon les besoins

**Mobilisation des ressources
locales ou nationales :**
Services de l'État, opérateurs
conventionnés, ingénierie locale
ou nationale

Bilan annuel des projets suivis devant le Comité Local de Cohésion Territoriale CLCT

TÉMOIGNAGES

Engagées à titre expérimental dans le processus de revitalisation du centre bourg depuis 2016, la ville de Montbard et sa Communauté de Communes déploient une feuille de route stratégique. Sa déclinaison en actions concrètes est multithématique pour une vision globale, « à 360° », des politiques publiques (habitat, aménagement urbain, valorisation du patrimoine classé, commerce , économie et tourisme , transition écologique...). Cela a déjà produit un incontestable effet levier notamment pour la mobilisation de financements, entre autres du Département et de la Région. Pour y parvenir, nous avons travaillé sur la base d'études ciblées et recruté l'indispensable chargé de mission. L'accompagnement souple des services de l'État a été un vrai plus. Avec « Petites Villes de Demain », nous allons poursuivre, actualiser, optimiser nos projets au bénéfice des habitants et de l'attractivité de notre territoire.

LAURENCE PORTE

Maire de Montbard
Vice-présidente du Conseil
départemental de la Côte-d'Or

Sur cet ouvrage datant de la fin du 19^{ème} siècle, le challenge de sa réfection a été officialisé en 2017 grâce à l'engagement des services de l'État aux côtés de la commune de Cheuge. L'assistance technique et administrative a été exemplaire ; l'expertise et le suivi constant du programme de travaux assurés par la Direction Départementale des Territoires m'a apporté une sécurité d'esprit et la certitude de réussir la réhabilitation du Pont Levis.

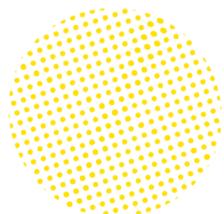
MICHEL MAROTEL

Maire de Cheuge

PLUS DE TÊMOIGNAGES

consulter la vidéo ANCT

AU SERVICE DES PROJETS
DES TERRITOIRES





Retrouver la plaquette au format numérique

plaquette format pdf



plaquette page web

